

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de Parisville tenue à la salle municipale, le **mardi 5 octobre 2021** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, maire
Madame Cathy Michel, conseillère
Monsieur Dany Boucher, conseiller
Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller
Monsieur Jason Tousignant, conseiller
Monsieur Daniel Brisson, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur René Guimond.

Sont également présentes :

Madame Dominique Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière
Madame Karine Paquet, directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal
5. Finances
 - 5.1 Revenus
 - 5.2 Dépenses
 - 5.3 États comparatifs
6. Dépôt de documents
 - 6.1 Politique MADA 2021-2024
 - 6.2 Rapport de construction du puits P-3 - Étude hydrogéologique
7. Ressources humaines
 - 7.1 Avis de départ - Agente de bureau - réceptionniste
 - 7.2 Ouverture d'un poste d'agent(e) de bureau - réceptionniste
8. Camp de jour 2021 - Reddition de comptes
9. Rénovation cadastrale
 - 9.1 Limites territoriales entre Parisville et Fortierville
 - 9.2 Anomalies à régulariser
10. Formation - Espaces clos
11. Excavations Roland Laquerre inc. - Demande de renonciation au délai de 30 jours à la CPTAQ
12. Décentralisation des services de santé
13. Rapport des élus
14. Correspondances
15. Varia
 - 15.1 Report de la séance de novembre 2021
 - 15.2 Demande de prêt de salle - Comité culturel de la MRC de Bécancour
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite au moment de silence, monsieur Guimond ouvre la séance.

163-10-21

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Guimond, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

164-10-21

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le procès-verbal du 7 septembre soit adopté avec les dépenses et revenus mis à jour.

ADOPTÉE

5. FINANCES

5.1. REVENUS

Le montant total des revenus du mois précédent est de 187 591.10 \$ incluant les revenus de perception.

165-10-21

5.2. DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jason Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que les comptes ci-dessous soient payés pour et au nom de la Municipalité:

Septembre 2021

- FOURNISSEURS: 117 293.67 \$
- SALAIRES (incluant les élus): 24 153.91 \$

ADOPTÉE

5.3. ÉTATS COMPARATIFS

Conformément au Code municipal (art. 176,4), la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose deux états comparatifs. Le premier compare les revenus et dépenses de l'année courante avec ceux de l'exercice précédent. Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue avec ceux qui ont été prévus par le budget.

6. DÉPÔT DE DOCUMENTS

166-10-21

6.1. POLITIQUE MADA 2021-2024

CONSIDÉRANT que la démarche de la Municipalité de Parisville s'insère dans la politique MADA de la MRC de Bécancour avec des objectifs et des valeurs communes;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer aux aînés de notre municipalité un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT l'importance du maintien des aînés dans nos communautés;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que la Municipalité de Parisville adopte son plan d'action Municipalité amie des aînés *et* que ce dernier s'insère dans la politique MADA de la MRC de Bécancour conformément aux exigences du Ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA).

ADOPTÉE

6.2. RAPPORT DE CONSTRUCTION DU PUIT P-3 - ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE

Le rapport de construction du puits P-3 incluant l'étude hydrogéologique est déposé aux membres du conseil.

7. RESSOURCES HUMAINES

167-10-21

7.1. AVIS DE DÉPART - AGENTE DE BUREAU - RÉCEPTIONNISTE

CONSIDÉRANT QUE l'agente de bureau & réceptionniste, Mme Lucie Leclerc, a remis un avis de départ, par écrit, le 13 septembre dernier;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'accepter la démission de Mme Lucie Leclerc qui sera effective en date du 23 septembre 2021.

ADOPTÉE

168-10-21

7.2. OUVERTURE D'UN POSTE D'AGENT(E) DE BUREAU - RÉCEPTIONNISTE

CONSIDÉRANT QU'il y a un poste d'agent(e) de bureau et réceptionniste à pourvoir;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que le conseil entérine la diffusion de l'offre d'emploi sur tout le territoire de la municipalité, sur le site d'Emploi Québec ainsi que sur les médias sociaux et le site internet de la municipalité.

ADOPTÉE

169-10-21

8. CAMP DE JOUR 2021 - REDDITION DE COMPTES

CONSIDÉRANT QU'une reddition de comptes est présentée pour la saison 2021 du Camp de jour de Parisville ainsi que le rapport d'activités de la coordonnatrice;

CONSIDÉRANT la résolution 33-02-21 établissait le partage des dépenses totales nettes engagées par la municipalité de Parisville au prorata du pourcentage de fréquentation de chacune des municipalités (Parisville et Deschaillons-sur-St-Laurent), selon le rapport des revenus et dépenses fourni à la fin de la saison 2021;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jason Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'approuver la reddition de comptes produite pour la saison 2021 du Camp de jour et de faire parvenir à la municipalité de Deschaillons-sur-St-Laurent

une facture au prorata du pourcentage de fréquentation des enfants pour cette saison, accompagnée de la reddition de comptes finale.

ADOPTÉE

9. RÉNOVATION CADASTRALE

170-10-21

9.1. LIMITES TERRITORIALES ENTRE PARISVILLE ET FORTIERVILLE

CONSIDÉRANT QUE la rénovation cadastrale a mis en lumière certaines anomalies quant à la limite municipale entre les municipalités de Parisville et Fortierville;

CONSIDÉRANT QUE selon le cadastre originaire, la limite territoriale entre les deux municipalités correspond à la rive droite de la rivière aux Ormes;

CONSIDÉRANT QUE la rivière aux Ormes a été redressée par le ministère dans les années soixante et que les limites des deux municipalités n'ont pas été corrigées suite à cette modification;

CONSIDÉRANT QUE certains contribuables ont maintenant des parties de lot situées à Parisville et à Fortierville, de part et d'autre de la rivière aux Ormes;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

De demander au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de procéder à un redressement des limites territoriales entre les municipalités de Parisville et de Fortierville afin de respecter le nouveau tracé de la rivière aux Ormes;

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner effet à cette demande de modification.

ADOPTÉE

171-10-21

9.2. ANOMALIES À RÉGULARISER

CONSIDÉRANT QUE suite à la rénovation cadastrale certaines anomalies ont été soulevées;

CONSIDÉRANT QUE pour procéder à la correction de ces anomalies, les services d'un arpenteur-géomètre et/ou d'un notaire seront nécessaires;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

De faire appel aux services d'un arpenteur-géomètre et/ou d'un notaire pour la correction de certaines anomalies décelées suite à la rénovation cadastrale.

ADOPTÉE

172-10-21

10. FORMATION - ESPACES CLOS

CONSIDÉRANT QU'une formation en espace clos se déroulera à Fortierville les 20 et 21 octobre prochain de 8 h 00 à 16 h 00, au coût de 250.00\$;

CONSIDÉRANT QUE cette formation, donnée par l'APSAM, s'adresse à tous les travailleurs ayant à entrer dans un espace clos du secteur municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser l'inspecteur municipal, monsieur Jean Lépine, à participer à la formation en espace clos, donnée par l'APSAM, qui se déroulera à Fortierville les 20 et 21 octobre prochain de 8 h 00 à 16 h 00, au coût de 250.00\$.

ADOPTÉE

173-10-21

11. EXCAVATIONS ROLAND LAQUERRE INC. - DEMANDE DE RENONCIATION AU DÉLAI DE 30 JOURS À LA CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE le 4 mai 2021, le conseil de la Municipalité de Parisville a adopté la résolution 83-05-2021 appuyant la demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour la poursuite des activités de sablière, d'une superficie approximative de 15.5 hectares, sollicitée pour une période de 23 ans;

CONSIDÉRANT l'orientation préliminaire de la CPTAQ mentionnant que cette demande devrait être autorisée avec conditions;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a également reçu une demande de renonciation au délai de 30 jours pour présenter ses observations ou demander une rencontre à la CPTAQ pour le dossier numéro 431549;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut, par une résolution adoptée à l'unanimité, modifier le délai prévu;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis qu'il n'est pas pertinent de présenter des observations écrites ni de demander une rencontre à la CPTAQ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la Municipalité de Parisville ne désire émettre aucune observation écrite ni demander une rencontre sur l'orientation préliminaire de la CPTAQ et qu'elle renonce au délai de trente (30) jours accordé par la CPTAQ.

ADOPTÉE

12. DÉCENTRALISATION DES SERVICES DE SANTÉ

Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à la demande de décentralisation du système de santé (RQMDSS) du Regroupement québécois des médecins.

13. RAPPORT DES ÉLUS

Les élus présentent un résumé de leurs implications du mois.

- Monsieur le maire, René Guimond, profite de l'occasion pour remercier monsieur Maurice Grimard et madame Carole Plamondon pour leurs années de loyaux services au sein du conseil municipal de Parisville.

174-10-21

14. CORRESPONDANCES

La liste des correspondances reçues depuis la dernière séance du conseil est déposée.

15. VARIA

175-10-21

15.1. REPORT DE LA SÉANCE DE NOVEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QU'un scrutin se tiendra le dimanche 7 novembre prochain (par anticipation le 31 octobre prochain) afin qu'un candidat soit élu au poste #4;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jason Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De reporter la séance ordinaire du mardi 9 novembre 2021 au mardi 16 novembre 2021 et qu'un avis public de ce report soit affiché tel que prescrit la loi.

ADOPTÉE

176-10-21

15.2. DEMANDE DE PRÊT DE SALLE - COMITÉ CULTUREL DE LA MRC DE BÉCANCOUR

CONSIDÉRANT QUE le comité culturel de la MRC de Bécancour procède au lancement du livre *Bâtiments vedettes*;

CONSIDÉRANT QU'un bâtiment de Parisville fait partie de ce livre;

CONSIDÉRANT QUE le comité culturel souhaite faire un lancement à la salle municipale de Parisville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De prêter la salle municipale de Parisville au comité culturel de la MRC de Bécancour pour le lancement de son livre *Bâtiments vedettes* le 19 octobre prochain.

ADOPTÉE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Guimond, maire, donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

177-10-21

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la séance ordinaire soit levée à 20 h 23 et qu'une séance ordinaire soit tenue le 16 novembre 2021.

ADOPTÉE

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

M. René Guimond, maire

Mme Dominique Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière